

# EXTRAIT DU

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 mai 2005

Membres présents :

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires: Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. ALLAERT - M. AUDARD - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY - M. BRESSAND - M. BRUYERE - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - M. DANIERE - M. DELATTE - Mme DELEBARRE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. PERRIN - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE -

M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT

Membres absents:

Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRIOT - Mme DARCIAUX - M. ETIEVANT - M. MILLOT (pouvoir à M. GILLOT G.) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. OBRIOT (pouvoir à M. PILLIEN) - M. PARIS - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY)

<u>OBJET</u>: POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRAT D'AGGLOMERATION - Subvention à la coopérative d'activités et d'emploi L'ENVOL.

En 2004, la Communauté d'agglomération a soutenu financièrement l'Union Régionale des SCOP pour son aide à la création de L'ENVOL, Coopérative d'Activités et d'Emploi.

L'ENVOL est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La Communauté d'agglomération est sollicitée pour apporter une aide financière au fonctionnement de la coopérative pour 2005, aux côtés du Conseil Régional et du Conseil Général, qui interviennent respectivement à hauteur de 20 000 et 11 000 euros.

#### Considérant

que cette action s'inscrit dans les objectifs de la Convention « Emploi-Insertion » du Contrat de ville au titre du soutien à la création et à la reprise d'activités.

Vu l'avis favorable de la Commission,

### LE CONSEIL Après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'attribuer une subvention de 20 000 € à la Coopérative d'Activités et d'Emploi, l'ENVOL, au titre de son fonctionnement pour 2005 ;
- d'autoriser le Président à signer tout acte utile à la mise en place ;
- de prélever les crédits nécessaires à cette action sur le budget 2005.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

18 MAI 2005



Publié le **17 MAI 2005** Déposé en Préfecture le